



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 22 mai 2025 — N° 213**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Rémi Pelletier.

---

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner la Journée de commémoration du génocide tamoul.

---

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Fondation Carré Saint-Louis de Joliette.

---

M. Grandmont (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 25<sup>e</sup> édition du Festival Carrefour.

---

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du CPE Au Jardin de Dominique.

**22 mai 2025**

---

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la finale des Jeux du Québec à Trois-Rivières.

\_\_\_\_\_

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage de Mme Marcelline Gauthier et M. Omer Gauthier.

\_\_\_\_\_

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Raoul Duguay.

\_\_\_\_\_

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire du Club des aînés Melocheville.

\_\_\_\_\_

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 35<sup>e</sup> Triathlon/Duathlon de Saint-Lambert.

\_\_\_\_\_

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner le 80<sup>e</sup> anniversaire de la station de radio CJSO.

\_\_\_\_\_

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Club de l'âge d'or Saint-François-de-Sales.

\_\_\_\_\_

**22 mai 2025**

---

À 9 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 06.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 107 Loi modifiant diverses dispositions concernant principalement le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études et la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 107.

\_\_\_\_\_

Mme Dufour (Mille-Îles) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 995 Loi visant à établir un cadre de surveillance et de régulation des polluants éternels

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

**22 mai 2025**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 474 en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 995.

### **Dépôts de documents**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 277 concernant les carrefours jeunesse-emploi, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 avril 2025 par M. Bérubé (Matane-Matapédia).

(Dépôt n° 2574-20250522)

---

Mme la présidente dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2024-2025 – mai 2025.

(Dépôt n° 2575-20250522)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Allaire (Maskinongé), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 22, 23 et 24 avril ainsi que les 20 et 21 mai 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2576-20250522)

22 mai 2025

---

### Dépôts de pétitions

Mme Nichols (Vaudreuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 130 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision de la cartographie des zones inondables.

(Dépôt n° 2577-20250522)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bouazzi (Maurice-Richard) dépose :

Un document intitulé *Pour vivre de la forêt – Propositions d'avenir du Sommet sur la forêt – mai 2025*.

(Dépôt n° 2578-20250522)

À la demande de Mme la présidente, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 21 mai 2025 sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2026.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 475 en annexe)

Pour : **75** Contre : **27** Abstention : **0**

22 mai 2025

---

## Projets de loi de crédits

Du consentement de l'Assemblée, Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 102, Loi n° 2 sur les crédits, 2025-2026, qu'elle en adopte le principe et qu'elle adopte le projet de loi.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 476 en annexe)

Pour : **75** Contre : **28** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 102, Loi n° 2 sur les crédits, 2025-2026, est adopté.

## Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 21 mai 2025 sur la motion proposée par Mme Zaga Mendez (Verdun) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que, selon un sondage Léger, 72 % des Québécoises et des Québécois sont favorables à l'idée de taxer davantage les plus riches afin de financer adéquatement les services publics;

QU'elle reconnaisse qu'il est impératif de protéger la population contre les coupes en santé, en éducation et dans les services essentiels;

QU'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'étudier la possibilité de créer un impôt sur les grandes fortunes, soit le 0,1 % des plus fortunés de la société, ce qui représente environ 4 000 ménages.

22 mai 2025

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 477 en annexe)

Pour : 9 Contre : 81 Abstention : 5

### Motions sans préavis

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) présente une motion concernant la taxe sur l'essence et le prix du carbone; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant l'accès aux ressources et services de santé offerts au Centre-du-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lemieux (Saint-Jean), conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Bérubé (Matane-Matapédia), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des récentes déclarations du premier ministre du Royaume-Uni, soulignant l'importance de la protection de la langue nationale;

QU'elle rappelle que le Québec constitue une nation francophone et que la langue française est le fondement identitaire, culturel et historique de la nation québécoise;

QU'elle rappelle que chaque nation a le devoir de protéger sa langue nationale;

22 mai 2025

---

QU'elle déplore toute complaisance à l'égard du recul du français et toute hésitation à agir afin de renverser le déclin linguistique observé sur le territoire québécois.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 478 en annexe)

Pour : **89** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Mme Garceau (Robert-Baldwin), conjointement avec Mme Gentilcore (Terrebonne) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les entreprises télévisuelles et médiatiques du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 100, Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;

22 mai 2025

---

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 95, Loi favorisant l'équité dans l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privés suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : projet de loi n° 215, Loi concernant la Municipalité de Saint-Sylvère, projet de loi n° 216, Loi concernant la Ville de Longueuil et projet de loi n° 219, Loi concernant la dissolution de l'Agence de développement de Ferme-Neuve.

---

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante »; puis en séance publique afin de procéder à cette audition; et enfin en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission à la suite de l'audition.

22 mai 2025

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 mai 2025, sur la motion de M. Drainville, ministre de l'Éducation, proposant que le principe du projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

#### *Adoption du principe*

M. Girard, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 92, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 92 est adopté.

22 mai 2025

---

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 92 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée, Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) prennent la parole relativement à l'adoption du principe du projet de loi n° 92, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier.

### *Adoption*

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, propose que le projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

---

Les travaux reprennent à 14 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, proposant que le projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

**22 mai 2025**

---

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 27 mai 2025, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 15 h 38, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 27 mai 2025, à 13 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Dufour (Mille-Îles) proposant que l'Assemblée se saisisse du projet de loi n° 995, Loi visant à établir un cadre de surveillance et de régulation des polluants éternels :

(Vote n° 474)

POUR - 104

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulet (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Orford)	Dufour (PLQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Grondin (CAQ)	Mallette (CAQ)	(Dubuc)
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)

22 mai 2025

---

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2026 :

**(Vote n° 475)**

**POUR - 75**

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Haytayan (CAQ)	(Chapleau)	
(Portneuf)	Hébert (CAQ)	Mallette (CAQ)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	

**CONTRE - 27**

Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Gentilcore (PQ)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Ghazal (QS)	Marissal (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(La Pinière)	Kelley (PLQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Paradis (PQ)	Zanetti (QS)

22 mai 2025

---

Sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant l'adoption du projet de loi n° 102, Loi n° 2 sur les crédits, 2025-2026 :

(Vote n° 476)

**POUR - 75**

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Haytayan (CAQ)	(Chapleau)	
(Portneuf)	Hébert (CAQ)	Malette (CAQ)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	

**CONTRE - 28**

Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Garceau (PLQ)	Maccarone (PLQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bérubé (PQ)	Gentilcore (PQ)	Marissal (QS)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Ghazal (QS)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	

22 mai 2025

---

Sur la motion de Mme Zaga Mendez (Verdun) :

(Vote n° 477)

**POUR - 9**

Bouazzi (QS)	Ghazal (QS)	Leduc (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Grandmont (QS)	Zaga Mendez (QS)
Fontecilla (QS)	Labrie (QS)	Zanetti (QS)

**CONTRE - 81**

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McGraw (PLQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Montigny (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Morin (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Laforest (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Émond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
	Fortin (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Reid (CAQ)
		Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Garceau (PLQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Haytayan (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Jacques (CAQ)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Jeannotte (CAQ)	Martel (CAQ)	

**ABSTENTIONS - 5**

Arseneau (PQ)	Gentilcore (PQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bérubé (PQ)	Paradis (PQ)	

22 mai 2025

---

Sur la motion de M. Lemieux (Saint-Jean), conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Bérubé (Matane-Matapédia) :

(Vote n° 478)

**POUR - 89**

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Émond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Fortin (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Gagnon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Garceau (PLQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gentilcore (PQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Girard (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grandmont (QS)	(Chauveau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Hébert (CAQ)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
(Portneuf)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Morin (PLQ)	